



SNES-FSU Dordogne

Bourse du travail, rue Bodin 24000 Périgueux
snes24@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.12.51.76.70
Tél. 06.85.29.95.97

Vendredi 09 juin 2023



Mobilisation AESH mardi 13 juin

Nous vous rappelons que l'intersyndicale appelle les personnels à se mettre en grève pour défendre les droits des AESH le mardi 13 juin. Vous trouverez en lien le tract intersyndical départemental CGT/FO/FSU/SNALC. ([Tract AESH 24](#))

Un rassemblement est prévu à 12h30 devant la DSDEN à Périgueux et une audience sera accordée à l'intersyndicale par Mme Malabre la Dasen à 13h30.

N'oubliez d'informer les intéressés que les AESH syndiqué-es peuvent bénéficier de la caisse de grève du SNES-FSU académique : [Organiser la solidarité](#)



Dernières nouvelles du Pacte

Par ailleurs, concernant le Pacte, voici les dernières informations dont nous avons connaissance : Un projet de décret sur le RCD nous a été présenté le 7 juin, une note de service étant par ailleurs prévue pour fin juin. Il confirme les analyses que nous avons faites de la situation jusque là et contredit certaines rumeurs qui circulent ainsi que certains arguments utilisés par des chefs d'établissement mal informés ou n'ayant pas bien digéré leur formation sur la question (on vous laisse trouver d'autres hypothèses possibles).

Ainsi la brique RCD est bien :

- **prioritaire** (il faut y passer pour entrer dans le pacte),
- **non sécable** (c'est 18 h ou rien pour la première brique dans les collèges et les lycées),
- **et une forme d'astreinte** puisque les personnels pactés devront donner au moins un créneau horaire sur lequel ils seront appelés pour remplacer et sur lequel ils devront obligatoirement répondre sauf motifs dûment justifiés type RDV médical. De même le délai de prévenance sera défini localement, avec toutes les dérives et inégalités de traitement possibles.

Enfin il s'agit bien de répondre à une commande politique d'affichage de la baisse du nombre d'heures de cours "perdues" : en effet, le RCD, cela peut être des heures de remplacement par un enseignant, mais également des séquences numériques ou des temps d'études accompagnés. La notion de « rattrapage » est ainsi complètement annexe.

Vous trouverez sur notre site national tous les outils pour vous informer et convaincre si nécessaire vos collègues de ne pas s'engager dans le pacte.



<https://www.snes.edu/campagne/les-rois-de-larnaque/>

Nous sommes plus que jamais disponibles pour venir animer une heure d'information syndicale dans votre établissement, n'hésitez pas à nous contacter.

Bon week-end à tous,

Le secrétariat du Snes-FSU 24

[Adhérer au SNES-FSU](#)